

## Les symboles de danger

Comme tout produit chimique, les produits pour piscine doivent répondre à des réglementations très strictes. Sur toutes les étiquettes, doivent être détaillées les précautions d'emploi et les consignes de sécurité. Le cas échéant, doivent figurer également des pictogrammes (symboles noir sur fond orange ou blanc) qui informent des dangers liés au produit concentré. Les 4 symboles et leur indication de danger figurant généralement sur les emballages des produits de piscine sont précisés ci-dessous.

### O-COMBURANT

Ne pas approcher d'une source de chaleur. Le produit comburant favorise la propagation de l'incendie.



### Xn-NOCIF

Il ne faut pas respirer ou avaler ce produit ou le manipuler sans précaution.



### Xi-IRRITANT

Eviter tout contact de ce produit avec la peau et/ou les yeux.



### C-CORROSIF

Eviter toute projection et tout contact avec la peau et surtout les yeux.



### N-DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Ne pas le déverser dans les conduits d'écoulement et ne pas le jeter dans les ordures ménagères. Il doit être pris en charge par le circuit de ramassage sélectif des déchets toxiques ou apporté dans une déchetterie.



Les produits chimiques sont nécessaires pour maintenir une bonne hygiène de l'eau. En respectant ces conseils vous traiterez votre piscine dans les meilleures conditions de sécurité.



Commission Hygiène, Sécurité, Environnement

[www.propiscines.fr](http://www.propiscines.fr)

Syndicat professionnel 17 284 - Siret 329 596 571 00029

## 10 conseils de prudence

pour une bonne utilisation des produits de traitement de votre piscine



## Manipulation



**1** Avant toute utilisation, lire le mode opératoire et les consignes de sécurité présents sur l'étiquette.

L'étiquette permet de connaître les caractéristiques de danger des produits de traitement et de désinfection des piscines. Appliquer scrupuleusement les indications sur les emballages concernant l'utilisation et le stockage des produits.

**2** Ne jamais mélanger les produits à l'état concentré.

**3** Dissoudre les produits dans l'eau, mais ne jamais verser de l'eau sur ou dans un produit concentré.

**4** Bien refermer les emballages après usage et manipulation.

**5** Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants et des lunettes, si nécessaire.

**6** Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant la manipulation et se laver les mains.

## Transport & stockage

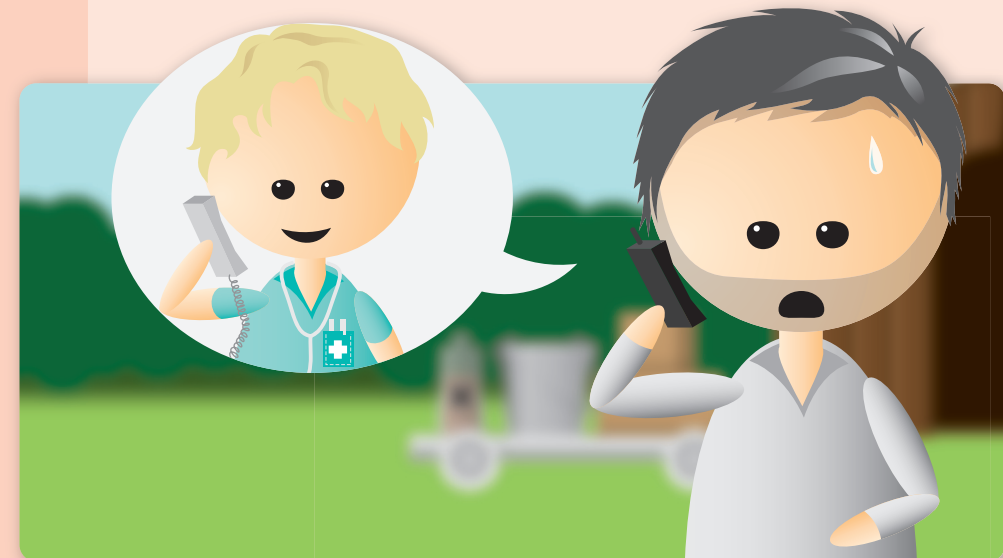


**7** Transporter les produits en position verticale et éviter tout risque de déversement.

**8** Stocker les produits séparément, dans leur récipient d'origine, toujours bien fermés et en position verticale. Les entreposer dans un endroit sec et bien ventilé, hors de portée des enfants.

**9** Ne pas réutiliser les emballages vides (risque de confusion).

**10** Suivre la réglementation en vigueur pour l'élimination des produits usagés et les emballages vides. Vous renseigner auprès de votre commune.



## QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

En cas de projection : rincer à l'eau

En cas d'ingestion : contacter le centre anti-poison

En cas d'incendie : contacter les pompiers

En cas de déversement accidentel dans l'environnement : prévenir le fournisseur du produit

En cas de malaise ou d'irritation : contacter un médecin en lui montrant l'étiquette du produit

### Les numéros utiles

Le SAMU **15**

Les POMPIERS **18**

En cas d'intoxication, contactez le centre anti-poison relevant de votre région.